

SOIREE INTERNEMENT et spectacle « Prince Serpent »

Co-organisé par l'Autre « lieu » et la Commission Psychiatrie de la Ligue des Droits de l'Homme

L'internement est une mesure de sûreté envisagée lorsqu'une personne est atteinte d'un trouble mental grave et qu'elle commet un crime. Zone méconnue entre la prison et l'hôpital, elle possède ses codes, ses impasses, ses protagonistes et ses décors.

L'internement n'a théoriquement pas pour objectif de punir, mais d'associer trois éléments qui s'avèrent difficilement conciliables en pratique : le soin, la réinsertion et la protection de la société. Pour la Cour européenne des Droits de l'Homme comme pour l'Etat belge, les internés se retrouvent encore trop souvent hébergés dans les annexes psychiatriques des prisons, où les soins spécifiques qu'ils devraient recevoir ne peuvent être assurés de manière adéquate. Or, si le Parlement a récemment modifié la loi relative à l'internement en limitant le recours aux annexes psychiatriques des prisons, ce dernier demeure un réflexe en l'absence de moyens financiers qui permettraient de mettre en place des soins adéquats à destination des personnes internées.

Afin d'aborder la question à l'heure du premier anniversaire de la nouvelle loi, la Ligue des Droits de l'Homme et l'Autre « lieu » vous invite à une soirée débat animée par la Commission Psychiatrie de la Ligue des Droits de l'Homme, avec comme intervenants : **Damien Dupuis** (avocat au barreau de Bruxelles et Président de la Commission Psychiatrie de la Ligue des Droits de l'Homme), **Donatien Macquet** (Adjoint au Coordinateur Fédéral de la Réforme des soins en santé mentale), **Vanessa De Greef** (Vice-Présidente de la Ligue des Droits de l'Homme et collaboratrice FNRS) et **Vinciane Saliez** (Directrice de l'ASBL I Care).

Cette soirée sera introduite par un spectacle, « Le Prince Serpent », réalisé dans le cadre de la campagne Internement de l'Autre « lieu » (www.internement.org) sur base de témoignages recueillis dans les établissements de défense sociale et les annexes psychiatriques de prisons.

Quand ? **Jeudi 07 décembre 2017 à 19h** (accueil dès 18h30)
Où ? **L'Arrière Scène - 32, rue de Chambéry, 1040 Bruxelles**

Informations et réservations :

floriane.limbourg@autrelieu.be - 02/230.62.60

Le prix d'entrée est fixé à 5€.